

# Fiche du dispositif "DIU accompagnement et droits des aidants - nouvelle promotion" - AIX-MARSEILLE UNIVERSITE -

## Mots-clefs:

- Formation en présentiel (aidants familiaux ou professionnels) et Centre de formation professionnel
- Toute pathologie
- Aidant
- Adulte



## Description :

Un français sur six accompagne au quotidien une personne malade, âgée ou handicapée de son entourage. L'Université d'Aix-Marseille et l'Université Littoral Côte d'Opale proposent une nouvelle session de formation en vue de l'obtention du Diplôme interuniversitaire « accompagnement et droits des aidants ». **Cette formation pluridisciplinaire de 149 heures débutera en octobre 2022.**

Elle s'adresse notamment aux proches aidants, aux étudiants, aux professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social, aux acteurs du travail (employeurs, membres du CSE, RH, services de prévention et de santé au travail au travail, managers, salariés, branches professionnelles), de la fonction publique et de l'emploi ou encore aux associations, institutions et organismes intéressés par cette question (intervenant auprès des personnes âgées, handicapées, des enfants, des personnes atteintes de maladies rares ; dans le domaine de la santé mentale ; organismes de protection sociale, collectivités territoriales...).

Elle permet d'acquérir et de valoriser les compétences indispensables à l'accompagnement d'un proche en situation de perte d'autonomie, quelle qu'en soit la cause. Elle a également vocation à sensibiliser les professionnels de ces différents secteurs sur cette question fondamentale dans notre société et à les outiller pour pouvoir accompagner, reconnaître et valoriser les proches aidants tout en travaillant en réseau.

Dispensés par des professionnels expérimentés et par des universitaires, les cours peuvent être suivis sur le site d'Aix-en-Provence ou de Dunkerque. Ils s'articulent autour de neuf unités d'enseignement (droit et représentation sociale, connaissance des publics et des pathologies, outils et techniques pour l'accompagnement, repérage des partenaires et des aides, droits des aidants, gestion de projet, projet personnalisé, communication et médiation, retour d'expérience).

Les cours ont lieu deux à quatre jours par mois et des aménagements peuvent être mis en place sur demande pour tenir compte de votre situation particulière.

Il est possible de postuler à une ou plusieurs unités d'enseignement indépendamment de l'obtention du DIU ou de créer des formations sur mesure en fonction de vos besoins.

Pour plus d'informations et pour déposer votre candidature, vous pouvez contacter le secrétariat de la formation par mail ([fpc-entreprises@univ-amu.fr](mailto:fpc-entreprises@univ-amu.fr) pour une inscription sur le site d'Aix-en-Provence et [aurelie.dekydtspotter@univ-littoral.fr](mailto:aurelie.dekydtspotter@univ-littoral.fr) pour une inscription sur le site de Dunkerque).

- 
- 

## Lieu :

Université Littoral Côte d'Opale, site de Dunkerque

Aix-Marseille Université, site d'Aix-en-Provence

13100

Aix-en-Provence

## Date :

Le

## **Contact du dispositif**

### **L'association :**

L'Université d'Aix-Marseille et l'Université Littoral Côte d'Opale proposent une nouvelle session de formation en vue de l'obtention du Diplôme interuniversitaire « accompagnement et droits des aidants ».

### **Contact de l'association**

fpc-entreprises@univ-amu.fr  
0413942164

23 rue Gaston de Sporta

13100 Aix-en-Provence  
www.univ-amu.fr -